



**HAL**  
open science

## Master Langues, littératures et civilisations étrangères

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues, littératures et civilisations étrangères. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040177

**HAL Id: hceres-02040177**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040177>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Langues, littératures et civilisations  
étrangères

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007333

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) :

Enseignements de polonais ou ukrainien (Paris 8), serbo-croate (INALCO) dans la spécialité *Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale*.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'Universidade de Tras os Montes e do Alto Douro (UTAD), Portugal, pour la spécialité *Etudes romanes* (convention non fournie).

## Présentation de la mention

Le dossier de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)* se présente comme une demande de renouvellement avec ajout d'une spécialité. La mention comporte les cinq spécialités suivantes, constituant un ensemble de 13 parcours :

- *Affaires internationales et négociation interculturelle (AINI)*, spécialité à finalité professionnelle, qui rejoint la mention.
- *Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale (ECOR)*, comportant deux parcours à finalité différenciée (recherche et professionnelle) en M2.
- *Etudes anglophones*, comportant trois parcours à finalité indifférenciée (civilisation ; littérature ; linguistique) et deux parcours à finalité professionnelle (enseignement avec ou sans CAPES).
- *Etudes romanes*, comportant trois parcours, un parcours à finalité recherche, un parcours Amérique latine (ERAL) à finalité professionnelle et un parcours enseignement.
- *Traduction anglaise spécialisée (TAS)*, spécialité à finalité professionnelle comportant deux parcours (adaptations audio-visuelles ; juridique et économique).

La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)* réunit environ 300 étudiants, répartis pour moitié dans la spécialité *Etudes anglophones* et pour 20 % dans les deux spécialités à finalité professionnelle, *Affaires*



*internationales et négociation interculturelle* (AINI) et *Traduction anglaise spécialisée* (TAS), également du domaine anglophone. Les deux spécialités non-anglophones (*Etudes romanes et Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale*) proposent sept autres langues, dont six sont enseignés à Paris 10 (espagnol, italien et portugais, allemand, russe et tchèque) et accueillent 30 % des effectifs (soit environ 90 étudiants). On note une forte attractivité des deux spécialités professionnalisantes (AINI et TAS), la moitié des étudiants venant de l'extérieur.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure de la maquette varie selon les spécialités. En *Etudes romanes* il y a trois UE par semestre ; en *Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale* il y a six UE par semestre. En AINI, en *Etudes anglophones* et en TAS, il y a trois UE par semestre (Fondamentaux 1 et 3, complémentaires) - ces deux spécialités étant sans doute bâties sur le même modèle car dépendantes en majorité du même département (études anglophones).

Les parcours Sociétés contemporaines des spécialités *Etudes romanes* et *Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale* (M2) confèrent un aspect professionnalisant à des spécialités axées essentiellement recherche et sont le pendant des spécialités professionnelles en anglais (AINI et TAS) et de la « voie » professionnelle dans la spécialité généraliste *Etudes anglophones*.

La formation à la recherche dans les parcours semble se limiter à la méthodologie théorique et à la rédaction des mémoires. Il n'y a pas de formation à la communication ou à l'édition scientifique, à l'utilisation des outils de la recherche en humanités, etc. Les spécialités à finalité recherche et indifférenciée de la mention ne comportent que peu d'enseignements consacrés à des compétences préprofessionnelles (TIC, outils, gestion de projet), les compétences acquises par l'apprentissage de la recherche (rédaction plurilingue) étant considérées comme suffisantes. Si les mutualisations internes aux parcours dans la même spécialité sont visibles, c'est pour certains parcours le choix de la dominante (mémoire et directeur) qui inscrit l'étudiant dans un parcours et non le contenu, car l'étudiant(e) est libre de choisir des enseignements en dehors de son parcours.

Les modalités d'évaluation : mémoire, rapport, stage, sont variables selon les spécialités et les objectifs (recherche ou professionnels). Les modalités de contrôle des enseignements ne sont pas spécifiées.

Il existe de nombreux échanges avec des universités à l'étranger dans le cadre des conventions ERASMUS et hors ERASMUS de Paris Ouest, mais elles ne sont pas détaillées au niveau de la mention et les conventions ne sont pas fournies.

La place de la mention dans l'offre de l'établissement ou de l'UFR n'est pas détaillée. Seules quelques licences en amont ou masters parallèles qui fournissent des étudiants à la mention sont cités. Il existe des liens avec trois équipes de recherche en langues de Paris 10. Le positionnement dans l'environnement socio-économique n'est pas renseigné. Le fait de se trouver près du quartier de la Défense ne remplace pas des contacts formalisés avec les partenaires publics et privés. Pour les spécialités et parcours professionnels, le nombre des intervenants, les conventions et les stages dans les milieux socio-professionnels sont adéquats. Pour la spécialité indifférenciée *Etudes anglophones*, il n'y a pas d'adossement visible, alors que 40 % des étudiants choisissent la « voie » professionnelle (stage) en fin de M1. Il serait utile de préciser comment ils effectuent ce stage et quelles en sont les modalités de suivi.

L'attractivité des deux spécialités à finalité professionnelle (AINI et TAS) est forte, la moitié des étudiants venant de l'extérieur. Les spécialités *Etudes anglophones*, *Etudes romanes* et ECOR recrutent essentiellement parmi les étudiants de LLCE et LEA de l'établissement. Le taux de réussite en M1, entre 50 % et 60 %, apparaît dans la norme habituelle pour des masters de langues, où les séjours longs à l'étranger (ERASMUS, assistantat, lectorat) rallongent la durée effective pour la validation du master), mais reste assez faible pour des formations à finalité professionnelle. Il est en revanche en progression dans la spécialité AINI (86,9 %).

Les spécialités à finalité recherche indiquent un taux de poursuite variable en études doctorales selon le domaine (*Etudes anglophones* 3 % ; *Etudes romanes* 26 % et selon les années. Il n'y a pas de renseignements chiffrés pour la spécialité ECOR. L'insertion professionnelle n'est pas renseignée dans le tableau d'indicateurs généraux de la mention. Les formations à finalité professionnelle effectuent un suivi et une analyse spécifiques affinés.

Les équipes pédagogiques pour chaque spécialité sont bien identifiées, comportant chacune un nombre de PR/HDR importants. Les responsables et la coordination pédagogique sont également clairement identifiés au niveau de la mention et au niveau des spécialités. Le soutien administratif est assuré par plusieurs secrétariats selon la



spécialité. Il n'est pas fait mention d'une évaluation globale des enseignements par les étudiants et par les sortants, ni au niveau des spécialités (sauf pour les spécialités AINI et TAS). Il n'y a pas d'auto-évaluation pour la mention, mais elle est présente en filigrane pour chaque spécialité, même si certaines ont évité de repérer leurs points forts et leurs points faibles. La qualité générale du dossier de mention, incomplet et de lecture difficile, est faible. La mention est renseignée au niveau des spécialités et les doublons sont récurrents.

La mention réunit les forces vives en enseignement des langues et cultures étrangères à Paris 10, mais manque de vision d'ensemble - les renseignements concernant la mention sont essentiellement donnés selon les spécialités. Les connaissances et compétences de la mention ne sont pas renseignées. L'organisation interne est spécifique aux spécialités.

La mention rassemble des spécialités finalement très parallèles, pour ne pas dire tubulaires. Il n'existe pas de tronc commun de mention et les spécialités vont de formules traditionnelles (en études anglophones ou romanes) à des formations professionnalisantes très pointues (en traduction audio-visuelle par exemple).

Les points faibles constatés en 2008 sont toujours présents : ouverture internationale peu détaillée ; formation recherche théorique et peu pratique ; insertion professionnelle peu renseignée ; juxtaposition de spécialités sans fédération dynamique. Seul le contenu des formations est bien détaillé, comme recommandé.

La spécialité AINI rejoint dans la configuration proposée la mention LLCE, car elle est essentiellement anglophone et tournée vers les métiers de l'information et de la communication, spécialité recherche et professionnelle du département d'études anglophones. Elle renforce ainsi le nombre d'étudiants du domaine anglophone dans la mention, qui risque un déséquilibre à ce niveau.

- Points forts :
  - Attractivité de la formation.
  - Equipes pédagogiques en adéquation avec les objectifs affichés.
  - La dimension internationale (même si elle est peu détaillée au niveau de la mention).
  
- Points faibles :
  - Vision globale de la mention peu présente.
  - Déséquilibre dans les spécialités.
  - Cohérence faible entre spécialités et enseignements transversaux internes aux spécialités et non de la mention.
  - Pilotage de la mention peu affirmé.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux situer la mention dans l'offre de formation de l'établissement et du PRES Paris Lumières. Il serait souhaitable d'améliorer la lisibilité en harmonisant les formations. Il serait utile de flécher des enseignements ouverts entre spécialités. Il serait nécessaire de mettre en place un véritable pilotage digne de la mention.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



# Evaluation par spécialité

## Affaires internationales et négociation interculturelle (AINI)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est une formation professionnalisante, sur un an en M2, incluant deux jours par semaine en mission en entreprise. L'entrée se fait par sélection sur dossier (incluant un mémoire de 10 pages) avec une capacité d'accueil de 24. La formation constitue une spécialisation en M2 du parcours Traduction de la spécialité *Etudes anglophones* du M1. Elle comprend des enseignements en technologies de l'information, de l'export et des affaires internationales, en anglais et en LV2 (mutualisée avec la spécialité M2 Traduction). 50 % des étudiants entrant en M2 viennent d'autres masters (LEA et International Management). Cette spécialisation forme des généralistes de l'international, sensibles aux TIC et aux enjeux contemporains du commerce.

- Appréciation :

Le contenu des UE et la politique des stages sont adaptés aux objectifs - information et communication, nouvelles technologies, marketing, commerce, gestion financière, négociation.

Les échanges internationaux sont peu renseignés. Il existe des liens avec la « Istanbul Technological University » (ITU) et l'Université de Joensuu, Finlande, mais leur nature n'est pas précisée. La mobilité étudiante est possible avec les partenariats ERASMUS (Royaume-Uni, Italie, Espagne) et MICEFA (Etats-Unis) de l'Université Paris 10, mais ne sont pas spécifiques à la spécialité.

Des conventions avec des institutions consulaires et professionnelles sont en cours : EST (Ecole supérieure de transport) (la convention n'est pas fournie). Des relations « formalisées » existent avec le Conseil du commerce extérieur des Hauts-de-Seine (CCE 92), le Centre des jeunes dirigeants (CDJ), mais aussi l'Association française pour la logistique (ASLOG) Ile-de-France. Les intervenants professionnels assurent 20 % des enseignements.

Le suivi des étudiants est poussé et est effectué par le biais de réseaux d'anciens, d'un groupe LinkedIn. L'adaptation des enseignements est effectuée en fonction des postes occupés à la sortie de la formation par les diplômés et en fonction de l'évaluation effectuée tous les ans par les étudiants. Le dossier fait état de 90 % d'embauche dans les six mois. Le taux de réussite (actuellement 87 %) est en dents de scie. L'explication donnée serait le nombre des inscrits en reprise d'études ou en entreprise sans être en formation continue et les chiffres seraient par ailleurs faussés par le fait que certains étudiants ne se présentent pas après leur inscription.

L'équipe pédagogique et la composition du conseil de master sont clairement identifiées et leur rôle défini. Les enseignants titulaires sont au nombre de quatre (11e, 6e et 1ere sections), et la composition de l'équipe de professionnels intervenants est donnée.

- Points forts :

- Spécialisation pointue en M2.
- Suivi des étudiants poussé.
- Aspects professionnalisants.
- Enseignements dispensés en langue étrangère (anglais) et attractivité internationale.



- Points faibles :
  - Relations internationales conventionnées peu ambitieuses.
  - Formation en langue étrangère limitée.
  - Stages à l'étranger peu visibles.
  - Désistement d'inscrits.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait recommandé d'étendre l'internationalisation par une politique de conventions et de stages.

Il conviendrait de renforcer les interventions en anglais des professionnels et universitaires internationaux.

Il serait souhaitable d'encourager les stages à l'étranger.

IL pourrait être envisagé de mettre en place une liste d'attente pour la sélection à l'entrée qui permettrait de pallier aux désistements.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A





## Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale

- *Périmètre de la spécialité :*

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :*

Enseignements de polonais ou ukrainien (Paris 8), serbo-croate (INALCO) dans la spécialité *Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale*.

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- *Présentation de la spécialité :*

La spécialité *Cultures politiques et sociétés d'Europe centrale et orientale* (CPSECO) est une formation pluridisciplinaire et plurilingue en langues et cultures allemandes et slaves, qui fait suite à la Licence LLCE CPSECO, aux bi-licences Droit-allemand, Droit-russe, au M1 LEA et au M1 de Géopolitique de l'Université de Paris 10. La spécialité présente deux parcours - recherche et professionnel (spécifique à Affaires russes et post-soviétiques). Elle annonce une approche comparatiste et des regards croisés entre les mondes de langues et cultures allemandes et slaves. La LVI1 est complété par une LV2 choisie parmi les langues suivantes : tchèque, polonais ou ukrainien (à Paris 8), serbo-croate (à l'INALCO). Le nombre d'inscrits est inconnu.

- *Appréciation :*

Les étudiants effectuent un parcours personnalisé selon les séminaires choisis. La pré-professionnalisation est essentiellement théorique, en terminologie, lexicologie et traduction et en connaissances des marchés russes et post-soviétiques. Le semestre 4 est dédié au stage/séjour à l'étranger et/ou à la rédaction du mémoire. Des enseignements pré-professionnalisants sont présents (UE 5), mais limités à la langue. Le dossier fait état de conférences métiers.

Il existe une possibilité de passer le second semestre à la Haute école d'économie de Moscou (master à finalité professionnelle), ainsi que de réaliser des stage au Kazakhstan (ambassade, consulat, Groupe pétrolier,...). Le dossier fait état de conventions de l'Université Paris 10 avec les universités d'Ekaterinbourg et d'Eastern Finland, Joensuu (mais les exemplaires de ces conventions ne sont pas produits). Le semestre 4 est entièrement dédié au mémoire de recherche ou, pour la voie professionnelle, au mémoire (synthèse dossier d'actualité) et au stage (trois mois ou 1 semestre à Moscou).

La spécialité s'appuie sur le Centre de recherches pluridisciplinaires sur les mondes germanophones et russophones (EA 4418) et les séminaires de l'équipe et séminaires doctoraux font partie de l'offre de formation. La rédaction de comptes-rendus de séminaires entre dans la formation et les étudiants de master de cette spécialité sont associés aux manifestations scientifiques.

Cette spécialité adopte un positionnement entre études allemandes et slaves, avec focalisation sur linguistique/terminologie et civilisation. Il n'y a pas d'informations sur l'international pour les germanophones. Les renseignements dans le dossier sont éparés pour certaines rubriques. L'impression donnée est celle d'un montage de circonstance qui n'a pas de projet pédagogique spécifique à la spécialité - chaque parcours fonctionne de façon indépendante.

Le dossier annonce un taux de réussite de 100 % en M1, mais le nombre d'inscrits est impossible à déterminer à partir des statistiques fournies : 5 en M1, 13 en M2 en 2011-2012 ? Le dossier, qui fournit quelques exemples individuels de devenir des étudiants, indique, sous le titre « Enquête sur le devenir des étudiants », que les réponses sont « insuffisantes et non significatives ».

Le pilotage se résume à des réunions de l'équipe des enseignants avec discussion des résultats et des besoins. Aucun étudiant n'est formellement associé à ce processus. L'équipe pédagogique est composée de 9 EC (dont 7 PR ou HDR). Aucun responsable spécifique n'est nommé.



- Points forts :
  - Formation attractive à l'extérieur (nombreux salariés en M2).
  - Ouverture internationale russophone.
- Points faibles :
  - Professionalisation peu orientée vers les métiers correspondants, la dimension professionnalisante est trop timide et totalement « académique ».
  - Faiblesse de l'ouverture internationale germanophone.
  - Articulation affichée allemand/russe difficile à mettre en œuvre.
  - Renseignements parfois incomplets.
  - Pilotage vague.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'abandonner ou transformer totalement le parcours professionnel qui n'en a que le nom.

Il faudrait repenser la place de la spécialité compte tenu des circonstances locales (internes à l'Université Paris 10) : possibilité de collaboration dans le PRES.

Il serait nécessaire de définir les responsabilités et améliorer le pilotage.

Il serait souhaitable de revoir la question de la tubularité - officiellement rejetée, mais plus ou moins pratiquée dans les faits - entre allemand et russe.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



## Etudes anglophones

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre une formation générale dans le domaine du monde anglophone offrant quatre parcours : Linguistique et traduction ; Arts et littérature ; Civilisation, institutions et échanges ; Enseignement. Elle accueille une centaine d'étudiants en M1 (chiffres en baisse), et une cinquantaine en M2 (chiffres en hausse). L'objectif est d'offrir une formation indifférenciée entre les finalités recherche et professionnelle. Les étudiants ont la possibilité de remplacer le mémoire M1 (choisi par 25 % des étudiants) par un stage (choisi par 40 % des étudiants) ou un supplément de cours (choisi par 35 % des étudiants) menant respectivement vers un M2 recherche, un M2 professionnel, ou les concours.

- Appréciation :

Les parcours (spécialisation disciplinaire en littérature, civilisation, linguistique) se confondent avec les voies (finalités recherche ou professionnelle). L'impression de retrouver trois maîtrises anglophones ancien modèle (Maîtrise de linguistique/traduction, de littérature, de civilisation) demeure. L'excellence de la recherche (la formation est adossée à un laboratoire de recherche renommé en études anglophones (CREA)) semble écartier une réflexion sur le projet pédagogique global, alors que la poursuite des études est au final assez limitée et on devine que cette spécialité est destinée surtout à préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement et aux concours. Le manque de lisibilité est accru par l'existence dans la mention de deux autres spécialités relevant du domaine anglophone, les spécialités de M2 à finalité professionnelle *Affaires internationales et négociation interculturelle* (AINI) et *Traduction anglaise spécialisée* (TAS).

Il y a peu d'insertion dans l'environnement socio-économique, malgré la proximité de la Défense. Un M1 accompagné est en voie de développement pour les étudiants à distance. Pour la voie indifférenciée, il n'a pas d'adossement visible à des partenariats institutions/entreprises ni de suivi organisé pour les stages, alors que 40 % des étudiants choisissent la voie professionnelle comportant un stage en fin de M1.

Les séjours à l'étranger sont encouragés. Il existe de nombreux postes en assistantat (pour lequel une validation d'acquis professionnels accorde 12 crédits ECTS), en lectorat (7 échanges de lecteurs avec les universités de Bloomington, Indiana, Irvine, Connecticut, Pennsylvania, Oxford, London, Auckland) et des échanges ERASMUS - mais seule l'Université du Texas est nommée en dehors des destinations de lecteurs, alors que le dossier fait état de partenariats nombreux et accords bi-latéraux.

Il est difficile de tirer des statistiques fournies des éléments précis pour cette spécialité, une centaine d'étudiants en M1 semblant se répartir à parts égales entre cette spécialité et les deux autres spécialités anglophones de M2 (*Affaires internationales et négociation interculturelle* (AINI) et *Traduction anglaise spécialisée*). Le taux de réussite en M1 est d'environ 50 % et, en M2, il se situe entre 40 % et 50 % depuis trois ans. Ces chiffres s'expliquent-ils par le fait qu'un séjour à l'étranger prolonge la durée d'obtention du master ? Le taux de poursuite en doctorat (voie recherche que choisissent 25 % des étudiants en M1) est au final très faible (entre 0 et 3 % depuis les deux dernières années). Les statistiques concernant le devenir des étudiants ne sont pas fournies.

L'équipe d'enseignants, le secrétariat et la commission pédagogique sont donnés dans le dossier, mais il n'est pas fait mention d'évaluation par les étudiants, ni de conseil de perfectionnement.



- Points forts :
  - Adossement recherche.
  - Ouverture internationale.
  
- Points faibles :
  - Structure et lisibilité.
  - Formation professionnelle aux métiers annoncés qui est peu ou pas assurée.
  - Insertion socio-économique et professionnelle en dehors des métiers de l'enseignement.
  - Suivi des étudiants.
  - Sorties vers le doctorat limitées.
  - Pilotage limité, pas de conseil de perfectionnement.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de rendre l'architecture des parcours internes à la spécialité plus lisible.

Il devrait être envisagé d'introduire des modules métiers autres qu'enseignement et d'inclure une dimension professionnalisante plus marquée.

Il conviendrait d'essayer d'augmenter le taux de poursuite en doctorat.

Il serait nécessaire d'instaurer un vrai conseil de perfectionnement et de mettre en place le suivi des étudiants.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



## Etudes romanes

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Double diplôme avec l'Universidade de Tras os Montes e do Alto Douro (UTAD), Portugal, pour la spécialité *Etudes romanes* (convention non fournie).

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se veut pluridisciplinaire dans le domaine « romaniste ». La formation recrute parmi les licences LLCE et LEA, mais aussi à l'extérieur (mais moins de 20 % en M2). La spécialité offre une initiation à la recherche en philologie, littérature et civilisation. Elle accueillait 118 étudiants en 2010-2011 (dont 82 en recherche et 38 en métiers de l'enseignement (espagnol), 100 en 2011-2012 (70 en recherche et 31 en enseignement (espagnol)). Les étudiants se spécialisent dans les cultures et langues romanes (espagnol, italien, portugais), dans l'une des langues. Il est visé une compréhension écrite et orale dans les autres langues du master. Il existe trois parcours : métiers de l'enseignement (espagnol) ; recherche et pratique disciplinaire ; sociétés contemporaines Etudes Romanes Amérique Latine (ERAL) plus spécialement orienté civilisation (droit et économie).

- Appréciation :

Cette spécialité offre une formation traditionnelle de LLCE dans le champ de la 14<sup>ème</sup> section du CNU, sans originalité particulière, mais couvrant tous les champs attendus. La formation permet une initiation à la recherche par la rédaction de deux mémoires et l'utilisation d'un appareil critique. Cependant, il n'y a pas de séminaires spécifiques dédiés à la méthodologie de la recherche. Le stage ou la participation à des colloques ou des publications organisées par les chercheurs donnent lieu à des ECTS. La présence des mêmes intitulés de séminaire dans les trois parcours à tous les niveaux laisse penser qu'ils sont mutualisés par langue, voire entre les langues et la discipline principale.

Les modalités d'acquisition de la compréhension écrite et orale dans les autres langues romanes ne sont pas spécifiées hormis une LV2 pour « non spécialistes » en enseignement transversal.

Il existe un double diplôme (pour le portugais) avec l'Universidade de Tras os Montes e do Alto Douro (UTAD), Portugal, et en négociation avec Coimbra (Portugal) et Bahia (Brésil). Un projet de double diplôme (italien) existe avec l'Université de Bologne (Italie), pour étendre une accréditation valable actuellement pour la littérature comparée. Le dossier mentionne des échanges avec divers établissements étrangers (Murcie, Alcalá, Complutense, Cadix etc. [sic], Coimbra, Vila Real, Lisbonne, Rome 3, Bologne, Florence (ERASMUS)) et l'accueil d'étudiants de Sao Paulo et Bahia (Brésil).

Le dossier indique que cette spécialité serait « accompagnée » à partir de 2012-2013 en espagnol pour le volet formation à distance (plateforme COMETE) approuvé par le CEVU et qui doit être étendu à l'Italien et au portugais en 2014-2015.

Le taux d'abandon en M1 est faible, et les taux de réussite en M1 et M2 sont satisfaisants (60 %) pour un master de langue avec séjour à l'étranger qui prolonge la durée. Le taux de poursuite en doctorat est d'environ 25 %. L'inscription au concours d'agrégation est une autre voie d'insertion. Il n'y a pas de données fiables sur le devenir des étudiants, et il n'y a pas d'enquête mise en place.

L'équipe pédagogique complète (20 EC dont 11 PR/HDR) est indiquée dans le dossier, avec fonctions administratives et dernières publications notables. On note un soutien administratif avec deux secrétariats. Il existe une commission comprenant les neuf responsables de séminaires, qui recueille l'évaluation par les étudiants et examine l'admission. Le choix de parcours et de séminaires est libre parmi un éventail large au vu du nombre



d'inscrits. Il n'y a pas de mention minimum pour le passage en M2. Les modalités de la « perspective transdisciplinaire » ne sont pas claires et il n'y a pas d'information sur les modalités d'évaluation des séminaires.

- Points forts :
  - Bonne couverture des études de langues romanes avec une équipe pédagogique en cohérence avec les objectifs.
  - Bonne dimension internationale avec, à terme, deux co-diplomations avec l'étranger.
  - Mise en place d'une formation « accompagnée » (espagnol).
  
- Points faibles :
  - Multiplicité des séminaires et manque de lisibilité de l'offre, en particulier pour les deux parcours non-enseignement ;
  - Voie professionnalisante et métiers visés (hormis métiers de l'enseignement) peu spécifiés.
  - Formation à la recherche peu formalisée.
  - Pas de véritable conseil de perfectionnement au sens actuel du terme.
  - Pas de véritable suivi des diplômés

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de simplifier la présentation et de revoir l'articulation entre les parcours, surtout la spécificité du parcours 3.

Il serait souhaitable d'introduire des modules métiers autres qu'enseignement.

Il faudrait mettre en place un véritable conseil de perfectionnement, ainsi qu'un suivi des diplômés.

Il serait utile de développer les conventions de stages.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



## Traduction anglais spécialisée (TAS)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Traduction anglais spécialisée* (TAS) propose une formation en traduction spécialisée anglais-français dans deux domaines spécifiques à Paris 10 : le domaine juridique et économique d'une part (traduction, correction et relecture de documents juridiques ou économiques) et, d'autre part, la traduction pour l'audiovisuel (sous-titrage et doublage). Cette spécialisation est offerte en M2 après un parcours traduction dans la spécialité M1 *Etudes anglophones*. Elle propose une seule langue étrangère au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues et une LV2 obligatoire, mais qui peut être de niveau débutant à avancé, et propose une forte dimension professionnalisante. Les étudiants sont admis sur concours (tests écrits et oral à l'entrée) après un parcours traduction dans la spécialité M1 *Etudes anglophones* ou venant d'autres formations. Chaque parcours admet une quinzaine d'étudiants par an.

- Appréciation :

Les connaissances et les compétences attendues à l'issue de la formation sont de trois types : linguistiques, techniques et traductologiques. Les enseignements de spécialisation sont concentrés sur le S3, alors que maîtriser les outils de traduction semble demander plus de pratique de la traduction que le séminaire qui est dédié à la pratique de la traduction. La crédibilité d'une spécialisation sur un seul semestre est posée.

Les deux parcours ont en commun des séminaires concernant l'activité professionnelle du traducteur et sont différenciés par des séminaires spécialisés.

Il n'y a pas d'information sur les relations et échanges internationaux, ce qui est étonnant pour une formation en langue. Un stage occupe le semestre 4. Malgré la nature professionnalisante de la spécialité et l'obligation de stage au semestre 4, il n'est pas fait mention de partenariats ou de conventions avec des institutions publiques ou privées qui accueillent des stagiaires ou dont des professionnels interviennent dans la formation. Une ouverture des stages vers l'international serait à prévoir.

Une question subsiste sur le parcours de traduction pour l'audiovisuel (doublage/sous-titrage) : la traduction est-elle à sens unique anglais-français et ne peut-on pas envisager que des sources françaises aient besoin d'être traduites (français-anglais) ?

La spécialité apparaît avoir une forte attractivité (la moitié des étudiants proviennent de toute la France) et offre une formation diplômante à des professionnels en reprise d'études. Les taux annoncés de réussite (100 %) et d'insertion (90 %) dans les six mois seraient excellents, mais les tableaux d'indicateurs ne renseignent pas à ce propos.

Plusieurs rubriques du dossier de la spécialité ne sont pas renseignées. Les informations concernant le suivi des étudiants manquent de précision et il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement.

La liste complète des intervenants est fournie. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires (14) et d'intervenants extérieurs (un peu plus d'une dizaine), dont des professionnels de la traduction, qui assurent 50 % du volume horaire. L'équipe pédagogique est cohérente avec des enseignants-chercheurs des différents domaines concernés (droit, économie, info-com, audiovisuel) et pas seulement des linguistes.



- Points forts :
  - Forte spécialisation professionnelle et prise en compte de toute la dimension de l'activité professionnelle du traducteur.
  - Interventions extérieures nombreuses.
- Points faibles :
  - Projet pédagogique paraissant peu réaliste pour la maîtrise de la traduction.
  - Manque d'ouverture à l'international.
  - Suivi des étudiants pas renseigné.
  - Pas de véritable comité de perfectionnement.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer une dimension internationale institutionnalisée.

Il conviendrait d'améliorer le suivi des étudiants (contacts pour stages).

Il faudrait mettre en place un comité de perfectionnement.


## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C





# Observations de l'établissement

	<b>CAMPAGNE D'HABILITATION, VAGUE D</b> Observations relatives au rapport d'évaluation du <b>MASTER</b> , mention : LLCE
	<b>MENTION LLCE</b>
	Demande n° [S3MA140007333]

<b>Responsable de la formation :</b>	
<b>NOM Prénom</b>	<b>DARBORD Bernard</b>
<b>Email</b>	<a href="mailto:bernard.darbord@u-paris10.fr">bernard.darbord@u-paris10.fr</a>

## I/ Observations relatives à la MENTION

<b>1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »</b>	
<b>Appréciation globale</b>	<p><b>Remarques sur la présentation de la mention.</b></p> <p>La mention comporte 5 spécialités, dont quatre réunissent environ 95% des effectifs. Parmi ces 4 spécialités, 3 concernant le domaine anglophone regroupent environ 200 étudiants. Les effectifs d'Études Romanes (une centaine d'étudiants) représentent 90% du secteur non anglophone. Ces éléments n'apparaissaient pas clairement dans le rapport qui nous a été communiqué.</p> <p><b>Remarques sur la synthèse de l'évaluation</b></p> <p>Le Master LLCE présente une cohérence dans les projets et les contenus autour des objectifs centraux affichés par la mention : langues, littératures, civilisations étrangères.</p> <p>1-La structure de la maquette est la même pour quatre spécialités sur cinq : 3 UE par semestre pour 95% de la mention.</p> <p>2- La formation à la recherche ne se limite pas à la méthodologie théorique et à la rédaction des mémoires : les étudiants de master 2 sont régulièrement conviés aux activités des laboratoires et les cours de « méthodologie de la recherche » de certaines spécialités sont consacrés aux aspects pratiques de la recherche. Cependant, nous reconnaissons que le conseil de perfectionnement aura à se saisir d'une évolution de la formation à la recherche dans le sens du développement de compétences pré-professionnelles. Cependant, l'avenir professionnel des étudiants engagés dans la formation a été constamment pris en compte, par l'articulation avec des spécialités ou des parcours pro ou par la mise en place de parcours incluant des stages.</p> <p>3 - Les modalités de contrôle des connaissances, figurent dans les livrets d'étudiants et ont été toutes validées par le CEVU et suivies par les équipes pédagogiques. Elles sont disponibles en ligne sur les sites de l'UFR et des départements concernés.</p> <p>4 – La liste détaillée et complète des conventions Erasmus et hors Erasmus et des conventions diplômantes figure dans les documents concernant les services des Relations internationales de l'établissement. Les établissements mentionnés dans le dossier formations l'étaient à titre d'exemple.</p>

<b>Points forts</b>	Nous exprimons notre accord sur les points forts soulignés et remercions le comité AERES d'avoir reconnu le travail effectué.
<b>Points faibles</b>	Les remarques portant sur le fonctionnement en parallèle des spécialités, nous conduiront à la mise en place d'une part, d'un tronc commun méthodologique et d'enseignements transversaux communs à la mention, d'autre part de structures pédagogiques fédératives assurant à la fois un bon pilotage de la mention et une plus grande cohérence scientifique.

## **2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

- Mieux situer la mention : La formation de Master LLCE, avec ses spécialités de recherche et professionnalisantes, n'a pas son équivalent au niveau de l'établissement. La formation du PRES étant très récente, des groupes de réflexion se sont organisés en coordination avec les collègues de Paris 8.

- Améliorer la lisibilité et harmoniser les formations : la mise en place d'un conseil de perfectionnement permettra de pallier efficacement les difficultés propres à une mention aux contenus diversifiés et très importante sur le plan numérique (étudiants et masse critique). Le fléchage des enseignements ouverts entre spécialités est une suggestion qui sera retenue.

- Pilotage : il sera confié à un Conseil de perfectionnement, organe pédagogique et paritaire de gouvernance de la mention, incluant des représentants de chaque formation, des représentants étudiants, des représentants du monde économique, social et culturel

Ce conseil sera consultatif. Il sera sollicité sur le suivi des formations, les possibilités d'amélioration de celles-ci, le développement des synergies entre les spécialités et entre les disciplines, pour encourager l'ouverture déjà existante à l'international, pour préparer l'insertion professionnelle des étudiants dans les secteurs public et privé au niveau national et international, pour promouvoir le lien entre recherche fondamentale et recherche appliquée, encourager des initiatives innovantes des étudiants de Master, sur le plan individuel ou collectif (journées masteriales, projets associatifs ou culturels en lien avec les formations). Ce Conseil émettra des avis auprès du conseil d'UFR.

## **3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

Les critères de notation, en particulier concernant l'articulation entre les spécialités au niveau interlangues, n'étaient pas présentés comme essentiels lors du travail sur les nouvelles maquettes : un travail collectif sur la mention, les mutualisations possibles au sein de la mention LLCE et en lien avec les forces en présence dans le PRES sera mis en place sans délai.

Nous espérons que les réponses apportées et les solutions envisagées permettront de faire évoluer la notation tant au niveau de la mention que des spécialités.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE I AINI

Intitulé

Affaires internationales et négociation interculturelle  
Directeur : Pierre Arnaud

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Appréciation globale**

Nous remercions les évaluateurs pour le travail de description détaillé et leur appréciation élogieuse. Nous souhaitons apporter quelques précisions.

Une petite erreur s'est glissée dans la présentation : le M2 pro AINI est une spécialisation du parcours Echanges, pas du parcours Traduction.

Nous souhaiterions détailler un peu plus ce qu'il faut entendre par « des généralistes [formés aux] enjeux contemporains du commerce ». En effet, ces enjeux comprennent les nouvelles dimensions de la supply chain, une compréhension des financements transnationaux, mais aussi des problématiques telles que la RSE, la compliance, les questions environnementales et éthiques. Nous insistons auprès de nos promotions sur le fait qu'une relation commerciale fructueuse sur le long terme ne peut faire abstraction de ces aspects, surtout dans un contexte où les autorités judiciaires et de contrôle tendent à insérer ces principes dans des cadres législatifs de plus en plus contraignants.

N'apparaît pas dans l'appréciation globale un point qui concerne les enseignements à partir de 2013-14, et qui nous tient à cœur : des enseignements spécifiques sur l'innovation. La mise en place de ceux-ci a été décidée après l'étude du devenir des étudiants, dont les résultats ont été exposés dans le cadre de l'évaluation, et qui montrent qu'une forte proportion de diplômés travaille dans des secteurs technologiques à fort contenu d'innovation.

**Points forts**

Nous remercions les évaluateurs pour leur reconnaissance des efforts accomplis par l'équipe pédagogique du master. Nous souhaitons apporter des remarques sur deux points.

Le suivi des étudiants poussés et les aspects professionnalisants.

Ces deux points comptent parmi nos priorités, mais ils représentent une très forte nécessité d'implication. Dans un cas il faut accorder un suivi personnalisé aux étudiants durant la formation, mais aussi après. Dans le deuxième cas, il faut maintenir un contact personnalisé avec les nombreux intervenants professionnels qui acceptent d'apporter leur expertise gratuitement. Dans les deux cas, nous souhaiterions pouvoir faire encore mieux, mais nous nous heurtons au mur des moyens.

L'attractivité internationale

C'est aussi pour nous une priorité, et nous sommes heureux que cela ait été remarqué. Maintenir cette attractivité est aussi un travail complexe, de longue haleine, et il faut faire remarquer que le passage au LMD, avec pour

	<p>conséquence la structuration du site web de l'université selon les disciplines, catégories, etc, conformes au modèle LMD, a eu tendance à nous faire perdre de la visibilité. Les étudiants étrangers ont du mal à naviguer dans cette arborescence. Une réponse a été de mettre en place, au premier niveau du site, une page dédiée aux formations internationales. Mais il nous semble utile de continuer à mener une réflexion sur ces questions de visibilité.</p>
<b>Points faibles</b>	<p>Sur les relations internationales : cet aspect se heurte au format du master, qui sur 6 mois impose une forte charge d'enseignements ainsi qu'une présence en entreprise deux jours par semaine. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière au profil international des candidats lors de la sélection (Erasmus, stages ou emplois à l'étranger, etc). D'une certaine manière, nous exigeons un profil international déjà acquis, conscients que l'emploi du temps du master limite notre capacité d'action dans ce domaine.</p> <p>Formation en langue : nous avons un module de troisième langue, mais là encore, étant donnée la durée des cours en cette cinquième année, il ne peut s'agir que d'un renforcement d'une langue dont l'apprentissage a déjà commencé au préalable, puisque nous exigeons de nos diplômés qu'ils soient professionnellement opérationnels dans les langues qu'ils maîtrisent.</p> <p>Stages à l'étranger peu visibles : nous sommes tributaires des demandes des entreprises. Depuis plusieurs années, nous constatons que celles-ci font de moins en moins appel à des formules d'expatriation. Elles ont de plus en plus tendance à collaborer avec des partenaires locaux, si bien que les fonctions internationales engendrent moins de déplacements et séjours à l'étranger. C'est aussi ce qui nous a conduit à développer les enseignements relatifs à la supply chain et aux accords / collaborations / délégations entre entités de nationalités différentes. Par ailleurs, il est important de noter que nous privilégions les besoins des entreprises françaises dans leur effort d'internationalisation, plutôt que l'inverse.</p> <p>Désistements : le problème est réel, voir rubrique suivante pour le diagnostic et solutions envisagées.</p>

## **2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

Politique de conventions et de stages : nous cherchons actuellement à élargir le cercle de nos partenaires internationaux pour renforcer cet aspect. En particulier, nous travaillons avec l'ASLOG, pour nous insérer dans son réseau international, et pouvoir par ce biais fortement augmenter notre offre de stages à l'étranger. Nous évaluons à deux ans le temps nécessaire pour que cette initiative porte pleinement ses fruits, même si dès 2013-14, nous espérons déjà pouvoir commencer à recevoir des offres de stages à l'étranger par ce canal.

Interventions en anglais de professionnels : c'est là un problème qui se heurte à notre limite de moyens. Pour l'essentiel, nos intervenants professionnels (de très haut niveau)

interviennent à titre gracieux. Il n'est pas facile de demander la même chose à des intervenants étrangers. Par exemple, nous avons tenté de « partager » des intervenants avec l'ESCP-Europe, mais le projet n'a pu aboutir, car ces intervenants attendaient d'être payés comme ils l'étaient par l'ESCP, plus de cent euros de l'heure.

Encourager les stages à l'étranger : voir premier paragraphe de cette rubrique.

Liste d'attente pour pallier les désistements : nous avons une liste d'attente, mais celle-ci ne résout pas complètement la difficulté. D'une part, les étudiants en liste d'attente n'attendent pas. Ils se reportent sur d'autres formations, préférant jouer la carte de la sécurité. Par ailleurs, les désistements que nous évoquons sont identifiés après la rentrée. Il s'agit d'étudiants qui accomplissent leur inscription administrative, puis ne se présentent pas. Il est alors très tard pour activer la liste d'attente.

Il nous semble que la solution à ce problème est de mieux valoriser le master. Nous avons mené une étude d'image du programme cette année, et il en ressort que nos points forts sont en réalité insuffisamment connus en amont. Avec Mme Teyrlinck, notre enseignante de marketing et par ailleurs professionnelle du domaine, nous sommes en train de travailler à une « value proposition » qui nous permettra de mieux communiquer et mieux faire connaître nos points forts à l'extérieur. Il nous semble que cette initiative pourrait être une réponse à cette question des désistements juste avant le commencement des cours.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE II

Intitulé	Cultures politiques et sociétés de l'Europe centrale et orientale. Directeurs : Jean-Jacques Briu, Jean-Robert Raviot
----------	--

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	<p>a) « L'impression donnée est celle d'un montage de circonstance qui n'a pas de projet pédagogique spécifique à la spécialité – chaque parcours fonctionne de façon indépendante » :</p> <p>L'impression d' « un montage de circonstance » nous semble en décalage avec la réalité de notre formation : nous avons bâti voici déjà quatre ans un projet interdisciplinaire. Celui-ci est adossé aux activités du Centre de recherche EA 4418 (le lien du Master avec le CRPM est mentionné dans le rapport, mais sans y voir par la suite le moindre aspect positif). Or la longue liste des publications du CRPM des cinq dernières années (qui vient d'être évaluée A+ ) montre deux choses : notre approche interdisciplinaire est porteuse et la coopération entre slavistes et germanistes fonctionne bien.</p> <p>Le rapport ne mentionne pas davantage le lien thématique que représente la problématique de la transformation postcommuniste et des enjeux européens.</p> <p>Nous trouvons la mise en avant d'une « tubularité » séparant études germaniques et études slaves abusive : on pourrait au contraire saluer une</p>
----------------------	---

	<p>approche originale et novatrice. Le Master présente en effet des séminaires communs : histoire croisée Allemagne-Russie, questions d'actualité allemandes et russes, transitions post-communiste, lexicologie ; ils montrent que le principe d'interdisciplinarité et de croisement des analyses de plusieurs pays est effectivement pris en compte.</p> <p><b>b) A propos du nombre d'inscrits en 2011-12 – à savoir 5 en M1, 13 en M2 :</b> ces statistiques sont exactes ; le décalage entre M1 et M2 a deux raisons : tous les étudiants de M2 ne sont pas issus du M1 ; un nombre assez important d'étudiants extérieurs à Paris Ouest Nanterre rejoint le Master en M2 en vertu du rayonnement de la formation.</p> <p>Il faut signaler ici que l'équipe du Master prend en charge, notamment au niveau du M2, des étudiants salariés auxquels elle assure par internet une formation en ligne à distance – sans aucun appui administratif ou technique.</p> <p><b>c) « pas d'information sur l'international pour les germanophones » :</b> Concernant cette remarque, nous tenons à préciser que nous avons régulièrement eu des étudiants en séjour Erasmus en Allemagne (Berlin, Halle, Freiburg, Bonn) et que pour eux nous assurons un suivi par internet en ligne à distance pour les cours et les corrections de travaux.</p> <p><b>d) « pilotage vague » du Master :</b> le pilotage est assuré par deux co-directeurs, et par les membres de l'équipe enseignante ; comme nous ne bénéficions que d'un soutien logistique très réduit, le Master est inévitablement piloté en équipe, en concertation.</p>
<b>Points forts</b>	Accord et remerciements pour la reconnaissance du travail effectué
<b>Points faibles</b>	Voir <i>supra</i> .

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

*Sur la suggestion d'un renforcement de ce diplôme dans le cadre du PRES Paris-Lumières, nous tenons à souligner qu'une coopération très étroite a été engagée depuis plusieurs années avec le Master « Géopolitique » de l'Université Paris-VIII (Institut français de géopolitique), mention Affaires russes et post-soviétiques. Cette coopération, qui se traduit déjà par une mutualisation de plusieurs enseignements et par la participation de l'un des responsables de la formation (Jean-Robert Raviot) au sein de l'Ecole doctorale de géopolitique de l'Université Paris VIII, pourrait facilement être renforcée, voire déboucher sur la co-délivrance d'une mention professionnalisante commune Affaires russes et post-soviétiques à nos deux masters respectifs.*

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE : III

<b>Intitulé</b>	<b>ETUDES ANGLOPHONES</b> <b>Directrices : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS &amp; Clotilde PRUNIER</b>
-----------------	---

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	<p>Pour le Master ETUDES ANGLOPHONES, c'est précisément la possibilité du choix entre les trois parcours proposés (Linguistique et Traduction ; Arts et Littérature ; Civilisation, Institutions et Echanges) qui permet à la fois une préparation éventuelle à l'Agrégation puis au Doctorat et une intégration dans une Ecole Professionnalisante ou d'autres Masters Professionnels (notamment les Masters Métiers du Livre ou Métiers de la Culture). Le premier et le troisième parcours en particulier préparent respectivement aux deux Masters 2 Pro, AINI (Affaires Internationales et Négociation Interculturelle) et TAS (Traduction Anglaise Spécialisée). Un juste équilibre entre les finalités Professionnelle et Recherche reste nécessaire car le Master 1 prépare également aux trois Masters 2 du Département d'Etudes Anglophones.</p> <p>Une compétence pré-professionnelle continuera à être proposée en LMD3 avec la Transversale « Anglais Informatique ».</p> <p>Les étudiants qui se destinent aux Métiers de l'Enseignement sont pris en charge au sein du parcours MEEF qui sera dissocié du Master Recherche dès la rentrée 2013-14.</p> <p>Le module « Suivi de stage » n'existe pas dans la Maquette, mais nous avons entrepris des efforts, que nous allons poursuivre, pour mieux encadrer les stages en M1 et faire en sorte de créer des liens plus étroits avec le monde socio-économique, en particulier avec les entreprises et les sociétés qui ont proposé ou proposent des stages à nos étudiants. Une Base de Données des entreprises offrant des stages est en cours d'élaboration. Elle repose en grande partie sur le carnet des anciens diplômés du Master.</p>
<b>Points forts</b>	<p>Nous sommes heureux que les efforts entrepris pour donner une véritable dimension internationale aux parcours de nos étudiants aient été reconnus. Ces séjours à l'étranger peuvent prolonger la durée d'obtention du Master car il est difficile de se tenir à jour du programme en l'absence de cours réguliers et de contrôle continu. Le Master accompagné sera une façon de remédier à ce problème qui reste cependant mineur. Néanmoins, les bénéfices de ces séjours sont tels que les étudiants s'insèrent sans souci dans la suite du cursus.</p> <p>Les ressources riches et diverses du CREA sont pleinement utilisées par les étudiants dès le Master. Le lien est fait en général lors des séminaires de M1 et M2 avec les divers groupes de recherche du Laboratoire qui les accueillent.</p>
<b>Points faibles</b>	<p><b>1- Structure et lisibilité :</b></p> <p>Nous prenons acte des remarques des experts de l'AERES.</p>



	<p>Il est cependant difficile de rendre le Master plus lisible sans en modifier la structure, ce qui ne pourrait être fait de manière satisfaisante qu'à mi-parcours de LMD3.</p> <p>L'articulation Master 1 unique pour trois Masters Pro(s) et Recherche paraît pour l'instant la plus satisfaisante et ne pas être un obstacle au futur choix des étudiants.</p> <p>La structure du Master 2 Recherche sera encore simplifiée à partir de 2013-14 puisque le Master 2 Enseignement ne correspondra plus à son quatrième parcours.</p> <p><b>2- Formation professionnelle aux métiers annoncés :</b> Voir les précisions déjà apportées dans la rubrique « Appréciation globale ».</p> <p><b>3- Insertion socio-économique et professionnelle, en dehors des métiers de l'enseignement :</b></p> <p>Nous commençons seulement à recevoir les premières statistiques sur l'insertion de nos diplômés. Les données sont encore fragmentaires, et nous ne pourrions avoir de statistiques fiables que dans les années à venir grâce aux analyses de l'Observatoire de la Vie Etudiante.</p> <p><b>4- Suivi étudiant :</b> L'établissement apportera une réponse globale.</p> <p><b>5- Sorties vers le Doctorat limitées :</b> Au cours des années qui viennent de s'écouler, le taux d'insertion des étudiants de Master en Doctorat a été faible. Nous tentons de remédier à ce problème de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation entre séminaires méthodologiques de Master et de Doctorat prévue pour 2013-14, en particulier grâce à un programme mis au point par les membres du Conseil du CREA</li> <li>- Invitation systématique des étudiants de Master 2 aux Journées des Doctorants organisées par les représentants des Doctorants du CREA</li> <li>- Intégration dès le M1 aux séminaires des divers groupes de recherche du Laboratoire</li> </ul> <p><b>6- Pilotage limité, pas de Conseil de Perfectionnement :</b> Cette instance de pilotage de la Formation pour en améliorer la qualité existait déjà de manière informelle.</p> <p>Suivant les recommandations des experts de l'AERES, un Conseil de Perfectionnement officiel sera instauré par les deux responsables du M1 et M2, Mesdames Prunier et Paquet-Deyris, dès l'an prochain.</p>
--	--

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

- 1- et 2-** Rendre l'architecture des parcours plus lisible et Introduire une dimension professionnalisante plus marquée :
- Le Conseil de Perfectionnement mènera sur ces points une réflexion active dès sa

création l'an prochain pour être en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes d'ici la mi-parcours.

**3-Augmenter le taux de poursuite en Doctorat :**

Comme détaillé dans le point N° 5 des « Points faibles », nous mettons tout en œuvre pour encourager les étudiants de Master à poursuivre en Doctorat.

**4- Instaurer un vrai Conseil de Perfectionnement :**

La recommandation a bien été retenue et sera appliquée dès la rentrée prochaine.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE : IV

Intitulé ETUDES ROMANES, Directeur : Bernard DARBORD

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	<p>- Séminaires spécifiques en méthodologie de la recherche : Le Master ETUDES ROMANES propose des séminaires de méthodologie de la recherche en M2 (semestres 1 et 2). Le « Tronc commun » (M1 semestre 1 et M2 semestre 1), est également un séminaire recherche à caractère méthodologique.</p> <p>Aussi, le master bénéficie du rayonnement de l'EA 369 Études Romanes et des points forts de cette dernière (évaluation AERES 2013 : A+ pour qualité scientifique et production et A + pour implication dans la formation par la recherche). Les Directeurs de recherche animent des séminaires doctoraux où ils abordent des recherches de première main : ces séminaires sont ouverts aux étudiants de Master 2.</p> <p>- Modalités de la perspective transdisciplinaire : la possibilité de choisir des séminaires dans les trois disciplines romanistes, le « tronc commun », la méthodologie de la recherche ainsi que les activités scientifiques en lien avec le laboratoire sont autant de modalités d'établissement et renforcement de la perspective transdisciplinaire.</p> <p>- Modalités de l'évaluation des séminaires : les modalités du Contrôle de connaissances de notre Master sont en cours d'établissement en ce qui concerne LMD3. Les modalités de contrôle des connaissances de notre maquette actuelle sont spécifiées dans notre brochure.</p>
<b>Points forts</b>	<p>Nous remercions les experts de l'AERES d'avoir reconnu le travail effectué.</p> <p>Concernant la dimension internationale, nous précisons que la convention envisagée avec Bahia vient d'être signée.</p> <p>Nous informons que, dans le cadre d'un programme UE (Intensive Program Erasmus) un projet « Développement et démocratie en Amérique latine » lié aux parcours EURAL, débutera en janvier 2014</p> <p>Concernant le master accompagné, nous confirmons qu'il a vocation à s'étendre à l'italien et au portugais.</p> <p>Enfin, nous informons qu'un accord de principe vient d'être trouvé avec P4 pour une collaboration dans la préparation au Capes en Italien.</p>

<p><b>Points faibles</b></p>	<p><b>1. Multiplicité des séminaires et manque de lisibilité</b>  Si le libre choix de trois séminaires dans une liste d'une dizaine (toutes disciplines et spécialisations confondues) peut donner le sentiment d'une prolifération injustifiée des séminaires, dans les faits les étudiants sont guidés par leur directeur de recherche qui s'assure de la cohérence de leur cursus. Cependant, le conseil de perfectionnement tiendra compte des remarques des experts de l'AERES et réfléchira aux simplifications à apporter.</p> <p><b>2. Voie professionnalisante et métiers visés</b>  Outre les métiers de l'enseignement, spécifiquement visés dans un parcours dédié, le parcours Eural prépare des cadres internationaux associant la connaissance linguistique et culturelle des aires concernées à des compétences juridiques et économiques. Quant au parcours « recherche et pratique disciplinaire », il propose une formation adaptée à tous les métiers de la culture et de l'interculturalité, à l'échelle internationale. Il se situe en continuité du parcours développé au niveau Licence.</p> <p><b>3. La formation à la recherche</b>  Nous avons apporté quelques précisions dans la rubrique « appréciation globale » ci-dessus. Ajoutons ici que les directeurs de recherche du Master ont fait de la méthodologie un objet de réflexion ; certains ont même consacré des publications à ces questions (voir notamment <i>Méthodologie de l'apprentissage de la recherche universitaire</i>, Mihaela Radulescu, Bernard Darbord, Angela Solcan, Bucarest, 2010), ce qui a été reconnu par l'évaluation AERES du laboratoire.  En LMD3, notre tronc commun sera méthodologique et s'appliquera à offrir à la totalité de nos étudiants un exposé sur les outils et nouvelles technologies du chercheur, les éditions de texte critique, le travail sur la presse, les bases de données, le traitement de l'information et de l'archive. Par ailleurs, la formation à la recherche découle aussi des participations des étudiants aux colloques et séminaires doctoraux relevant du domaine du directeur du mémoire, et dont le suivi est obligatoire en Master 2. Enfin, les outils de la recherche auxquels forment les séminaires mettent au premier plan les liens entre texte et document : par exemple, la critique textuelle et l'édition scientifique sont étudiés dans les séminaires de Moyen Age et Siècle d'Or, et une initiation au maniement de bases de données informatiques sur la presse est proposée dans des séminaires axés sur la civilisation contemporaine.  Cependant, la remarque portant sur la formalisation insuffisante de la formation à la recherche a été entendue. Le conseil de perfectionnement aura à se saisir d'une évolution de la formation à la recherche dans le sens demandé.</p> <p><b>4 Pilotage.</b> Un conseil scientifique existe actuellement au niveau de la spécialité et regroupe l'ensemble des directeurs de recherche. Un Conseil de perfectionnement plus élargi sera créé dès la rentrée 2013-2014, il comprendra aussi des représentants des étudiants et des membres extérieurs. Par ailleurs, le Master études romanes a une direction collégiale, composée d'un directeur et d'un comité de direction (quatre membres : les responsables</p>
------------------------------	--

	de parcours et de disciplines), qui se charge plus particulièrement du suivi. 5. Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apportera une réponse globale.
--	---

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Réponse sur les moyens mis en œuvre pour suivre les recommandations.

1. Simplifier la présentation et l'articulation entre les parcours

Nous nous engageons à suivre cette recommandation.

Cependant, la spécificité du parcours 3 s'appuie sur la collaboration avec les universités de Cadix et Pecs dans le cadre d'un projet Mundus, ainsi que sur une formation spécifique sur les enjeux et acteurs du développement en Amérique latine en visant les métiers de la coopération internationale.

2 et 4. L'insertion d'un module « métiers de la culture à l'international » (transversal et commun à d'autres spécialités) peut être envisagée. Il prolongerait le parcours professionnalisant de la licence. L'offre de stages doit en effet se développer.

3. Conseil de perfectionnement et suivi des diplômés : la recommandation est retenue.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE V

Intitulé	Master 2 Traduction Anglaise Spécialisée (TAS)
----------	--

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	<p><b>- Question des partenariats ou conventions avec des institutions publiques ou privées qui accueillent des stagiaires :</b> Une convention avec Audiphase est à l'étude, ainsi qu'une convention avec Echolive pour l'audio-visuel et une convention est à l'étude avec Legitem pour un ou deux stagiaires par an pour la traduction juridique.</p> <p>Certaines entreprises hésitent à formaliser des partenariats parce qu'elles sont soumises aux aléas de l'économie, mais nous allons nous efforcer de signer des conventions avec toutes ces institutions dans le courant de l'année universitaire 2013-14., ce que le recrutement, qui vient d'aboutir, d'un PAST en juridique rend à présent possible (cette tâche fait partie de la fiche de poste).</p> <p><b>-Question concernant la traduction du français vers l'anglais dans le parcours audiovisuel :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>il y a 40 heures de traduction audiovisuelle du français vers l'anglais assurées sur toute l'année par Matthew Brown (VMA TS 304), anglophone titulaire d'un DESS de traduction audio-visuelle.</li> <li>Monsieur Brown emmène chaque année les étudiants à Biarritz au festival international des programmes audio-visuels (FIPA) qui a lieu en janvier et tous les ans nos étudiants sous-titrent vers l'anglais des documentaires produits par des étudiants de M2 d'autres universités (Aix, Bordeaux). La formation répond donc aux besoins de traduction du français vers l'anglais.</li> <li>Nous nous attachons aussi lors de la sélection à accorder aux</li> </ol>
----------------------	---

	<p>candidats anglophones une place importante car les besoins de traduction du français vers l'anglais sont très grands. La traduction du français vers l'anglais est donc partie intégrante de la formation.</p>
<b>Points forts</b>	<p>-Nous remercions le comité pour la reconnaissance du travail effectué et la reconnaissance de la spécificité de notre formation très professionnalisant avec un nombre d'intervenants extérieurs conséquent.</p>
<b>Points faibles</b>	<p>-Nous remercions le comité d'avoir souligné que pour la maîtrise de la traduction professionnelle il fallait que <b>les cours de traduction aient lieu sur deux semestres</b>. Notre formation offre plus de 150 heures de traduction juridique et économique et plus de 184 heures de traduction en audiovisuel, sans compter la traduction dans le tronc commun. Dans la maquette actuelle, ces heures sont réparties entre octobre en avril (date d'interruption des cours et de début de stage). Dans la maquette à venir nous apporterons les corrections nécessaires pour que les heures soient réparties sur le S1 et le S2 de façon plus rationnelle.</p> <p>En ce qui concerne l'insertion professionnelle pour le Master TAS, les chiffres donnés correspondent à un sondage fait directement auprès des deux dernières promotions d'étudiants et il est apparu que nos étudiants ont tous trouvés du travail après l'année de Master.</p>

---

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

**1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

**2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser, en concertation avec les équipes de formation, une procédure d'évaluation des formations par les étudiants, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.**

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

